Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2010) **Heft:** 1886

**Artikel:** Initiative pour des impôts équitables : l'occasion de mettre hors-jeu les

collectivités parasites

Autor: Delley, Jean-Daniel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1009895

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

triomphé: l'amalgame entre nationalité et délinquance fondé sur des <u>statistiques douteuses</u> <sup>8</sup> fera son entrée dans une Constitution qui ressemble de plus en plus à un Code pénal (<u>DP</u> 1868 <sup>9</sup>).

Ce n'est pas dans les urnes qu'il faut se laisser gouverner par la peur d'une victoire du parti de Blocher. Le double non est un vote cohérent qui permet de faire entendre une voix différente dans ce débat. Non, parce que la gauche internationaliste doit défendre la primauté des droits fondamentaux. Non, parce que les sujets distincts que sont la criminalité et l'intégration méritent d'autres réponses.

Départager initiative et contreprojet – même dans la question subsidiaire – revient à choisir entre la peste et le choléra. Laissons une droite sans cesse à la remorque de l'UDC – sur l'Europe comme sur ce sujet – assumer seule l'hypothétique défaite de la copie carbone face à l'original.

## Initiative pour des impôts équitables: l'occasion de mettre hors jeu les collectivités parasites

Jean-Daniel Delley • 17 octobre 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15629

# Les trois arguments des adversaires de l'initiative soumise au vote le 28 novembre sont aisément réfutables

L'argumentaire <sup>4</sup> des opposants à l'initiative socialiste *«Pour des impôts équitable (Stop aux abus de la concurrence fiscale)»* se révèle d'une affligeante pauvreté. Alimenté par <u>economiesuisse</u> <sup>5</sup>, il développe trois critiques distinctes dont aucune ne tient la route.

La crainte d'une augmentation générale des impôts d'abord, un argument qui peut porter. Mais en quoi le relèvement minimum du taux marginal d'imposition (22%) pour les revenus imposables supérieurs à 250'000 francs (personnes seules), respectivement 420'000 francs (familles) affecterait-il l'ensemble des contribuables helvétiques? Seuls huit cantons et demi-cantons seraient concernés pour l'ensemble de leur territoire et sept autres pour certaines communes seulement.

Pour ces cantons et pour eux seuls se poserait la question du lissage de la courbe de progression de l'imposition pour éviter un saut brutal à partir des limites de revenu fixées par l'initiative. Un lissage que par ailleurs rien n'impose.

L'atteinte au fédéralisme bien sûr, cache-sexe commode pour préserver les privilèges des nantis. Car taux minimal mis à part, les cantons et les communes restent libres de fixer leurs barêmes fiscaux. Mais c'est un coup porté à la concurrence fiscale, si profitable à la Suisse, rétorquent les opposants, la garantie d'une gestion économe des finances publiques et d'une fiscalité modérée. Les cantons et les communes qui voient fuir leurs contribuables aisés vers des lieux fiscalement plus propices apprécieront. Parce que la réalité est plus prosaïque.

Toutes les collectivités publiques n'ont pas les mêmes charges sociales, culturelles, d'infrastructures et ne sont donc pas libres de concourir dans cette course à la baisse des impôts. Pire, celles qui exercent des tâches centrales et perdent des contribuables aisés doivent maintenir si ce n'est aggraver leur pression fiscale. Et les cantons fiscalement attractifs comme ceux de Suisse centrale et orientale profitent, tels des parasites, des prestations de Zurich.

Par ailleurs, dans les collectivités à faible imposition des revenus élevés, le sort des autres contribuables n'est pas toujours rose. Les nouveaux venus aisés exercent une pression importante sur le marché immobilier; les classes moyennes et modestes y trouvent de plus en plus difficilement un logement accessible.

La troisième critique laisse pantois. L'initiative porterait un coup fatal à la place économique helvétique. Les entreprises étrangères renonceraient à s'implanter en Suisse et les réfugiés fiscaux étrangers

### Infrastructures de réseaux en perpétuels chantiers

Yvette Jaggi • 18 octobre 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15636

Doris Leuthard nouvelle ministre des réseaux, entre les recommandations d'economiesuisse et le testament de Moritz Leuenberger avalisé par le Conseil fédéral

La Suisse, pays riche et perfectionniste, n'en finit pas de s'offrir des réseaux physiques d'infrastructure exemplaires, tant pour les transports (rail, route, aéroports) que pour l'énergie (électricité, gaz) et les télécommunications. Pour que tous ces équipements fonctionnent bien, les investissements à consentir atteignent des montants qui donnent le tournis.

Selon un récent rapport <sup>2</sup> du Conseil fédéral, qui présente une vue d'ensemble de l'état actuel des six réseaux d'importance nationale et la stratégie pour en assurer l'avenir, les besoins financiers d'ici 2030 dépassent les 230 milliards de francs, estimés aux prix de 2005 et hors TVA. Plus de dix milliards par an, dont environ deux tiers pour le développement et la construction, le reste pour le renouvellement et l'entretien.

Selon les réseaux ou leurs composantes, la charge financière se répartit en proportions variables entre les usagers et les contribuables, les entreprises prestataires et les collectivités publiques,
Confédération en tête dans le cas
du rail et des routes nationales.
Les infrastructures font débat
aux Chambres fédérales comme
dans les parlements cantonaux et
les conseils de ville. Où l'on peine
autant à établir des priorités qu'à
faire preuve de courage en
matière de taxes et redevances,
de barêmes différenciés, de
charges incitatives.

Malgré les ressources éventuellement dégagées, des arbitrages s'avèrent inévitables, d'autant que les freins aux dépenses restent incompréhensiblement tirés, dans certains cantons et au niveau fédéral en tout cas. Comme si les investissements dans les infrastructures, en effet pas tous rentabilisables même à long terme, ne créaient pas de valeur économique immédiate, directe et indirecte.

Or, comme le révèle le rapport précité, ces investissements, outre qu'ils facilitent la vie des gens, des entreprises et des collectivités, vont à des réseaux qui eux-mêmes représentent une part importante du capital productif accumulé en Suisse. Le Conseil fédéral ose une première estimation, sans doute conservatrice, et chiffre à 450 milliards la valeur de remplacement des six réseaux d'infrastructure d'importance nationale. Certes pas une valeur

facile à réaliser, mais un capital à entretenir pour en maintenir au moins la valeur intrinsèque et d'usage.

En outre, les dits réseaux contribuent directement à la création courante de valeur, année après année. Pour 2005, la somme s'est élevée à 28,4 milliards de francs, correspondant à 6,5% du produit intérieur brut de la Suisse et à 200'000 emplois offerts – le double si l'on prend en compte les activités extérieures au secteur des infrastructures mais qui lui sont directement liées.

Au total, les investissements consentis pour le développement et l'entretien des réseaux contribuent à l'amélioration des conditions de vie et de travail de la société comme de l'économie. Il suffit de voyager à l'étranger pour vérifier le très bon fonctionnement des réseaux d'infrastructure dans notre pays. La Suisse leur doit une part de sa compétitivité.

L'organisation faîtière economiesuisse ne s'y trompe pas. Comme le démontre son <u>étude</u> <sup>3</sup> sur la nécessité d'«investir avec efficience» dans les réseaux, diffusée en juin dernier et comptant 96 pages, tout comme le rapport du Conseil fédéral présenté sur le même sujet il y a tout juste un mois. Comme le confirme son